

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 156 Bis DE

Page 1/2

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Daniel DURET, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Michel MARTINS, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 69
Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Daniel BERTOCCHI à Alain CHOULOT, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Odile FAIVRE à Jacqueline COTTAREL, Yann PINGUAND à Christian PROST, Laurent MENETRIER à Jacques GUILLOT, soit 11 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, François BOUVERET à Michel MARTINS, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET, soit 3 pouvoirs détenus par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Étaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Patrice VILLALONGA, Charles VALLET, Frédéric LAMBERT, Josiane SCARABOTTO, Jean-Christophe OUDET.

Étaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, André JOURD'HUI, MATHIEU Gérard, Michel BONTEMPS, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard DODANE

Convocation faite le : 10 décembre 2019

Objet : Demande de subvention pour l'ingénierie 2020 de développement territorial dans le cadre du contrat CAP territoire avec la Région.

Dans le cadre du Contrat CAP territoire avec la région qui a pour fil directeur le renforcement de l'accueil (d'habitants, d'entreprises, de touristes) et l'attractivité du territoire, des postes d'ingénierie peuvent être soutenus, sous réserve qu'ils respectent le cahier des charges régional en termes de types de missions à effectuer et de temps de travail consacré à ces missions.

A ce titre, la Communauté de Communes souhaite présenter deux postes :

- Le premier aura pour objet de travailler sur les aspects stratégiques de cette politique : projet de territoire et positionnement marketing avec mise en œuvre de premières actions, animation et suivi des politiques contractuelles dont contrat CAP Territoire / Contrat de Ruralité / LEADER / Contrat de station touristique / Opération de Revitalisation de Territoire.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 décembre 2019
CO 156 Bis DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Demande de subvention pour l'ingénierie 2020 de développement territorial dans le cadre du contrat CAP territoire avec la Région.

- Le second aura pour objet d'une part l'accompagnement et / ou l'appui à l'émergence de pôles structurants concourant au rayonnement du territoire intercommunal et régional s'appuyant sur le thermalisme, les sites patrimoniaux et scientifiques à travers Pasteur et la Grande Saline, l'œnotourisme et la filière comté ; et d'autre part le développement du secteur agricole et touristique via l'accompagnement des porteurs de projets souhaitant s'installer dans ces secteurs d'activité et via la préparation d'un projet alimentaire territorial.

Il s'agit de l'évolution de deux postes existants, tous deux également financés en partie par le programme LEADER.

Le coût de ces deux postes (salaires, frais de déplacements et frais annexes) est estimé à 124 053 €.

Les financements mobilisables sont le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté pour 40 875 € et l'Europe via le programme LEADER pour 61 700 €. Le reste à charge pour la communauté de communes s'élèverait à 21 478 €.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1 / APPROUVE le plan de financement de l'action présenté ci-dessus ;
- 2 / S'ENGAGE à prendre en charge sur l'autofinancement de la Communauté de Communes la part des subventions non couvertes par les subventions sollicitées ;
- 3 / AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter l'aide du programme Leader et du Conseil Régional et à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD



Le Président
Michel FRANCONY

